

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. V, No 6.

Montréal, Juillet 1899.

50 cts par an.

LA FORÊT

Chênes au front pensif, grands pins mystérieux,
Vieux troncs penchés au bord des torrents furieux,
Dans votre rêverie éternelle et hautaine,
Songez-vous quelquefois à l'époque lointaine
Où le sauvage écho des déserts canadiens
Ne connaissait encor que la voix des Indiens,
Qui, groupés sous l'abri de vos branches compactes,
Mêlaient leur chant de guerre au bruit des cataractes ?

Sous le ciel étoilé, quand les vents assidus
Balancent dans la nuit vos longs bras éperdus,
Songez-vous à ces temps glorieux où vos pères
Domptaient la barbarie au fond de ses repaires ?
Quand, épris d'un seul but, le cœur plein d'un seul vœu,
Ils passaient sous votre ombre en criant :— Dieu le veut !
Défrichaient la forêt, créaient des métropoles,
Et, le soir, réunis sous vos vastes coupoles,
Toujours préoccupés de mille ardents travaux,
Soufflait dans leurs clairons l'esprit des jours nouveaux ?

Oui, sans doute ; témoins vivaces d'un autre âge,
Vous avez survécu tout seuls au grand naufrage
Où les hommes se sont l'un sur l'autre engloutis ;
Et, sans souci du temps qui brise les petits,
Votre ramure, aux coups des siècles échappée,
A tous les vents du ciel chante notre épopée !

(La Légende d'un peuple.)

LOUIS FRÉCHETTE.

Notre Couverture

Nos lecteurs ont remarqué, sans doute avec plaisir, que nous avons enfin changé l'aspect de la première page de la couverture de cette revue, comme nous l'avions promis, au début de cette année.

Dans un cadre artistique notre dessinateur a voulu symboliser la société ainsi que son action bienfaisante et patriotique dans ce pays. L'Alliance Nationale, sous les traits d'une femme, est debout sur un piédestal, les bras ouverts, comme pour accueillir et protéger la foi et la famille, représentées sous les traits de deux femmes, l'une portant la croix et l'autre entourée d'enfants.

Plus bas, l'on voit le drapeau fleurdelisé, le drapeau tricolore et le drapeau du Canada, qui nous rappellent notre origine et notre nationalité.

A l'arrière plan, se déroule la grande métropole, où notre société a pris racine et d'où elle épand dans notre province, ses rameaux puissants.

Le dessin, dans son ensemble, nous paraît excellent et propre à donner du caractère à notre revue. De plus, il complète sa toilette que nous voudrions aussi jolie que possible afin qu'on lui réserve l'accueil le plus bienveillant.

Pages d'Aujourd'hui

LA FRANCE

La France, malgré ses errements, représentera toujours pour nous, Canadiens-Français, la véritable Mère-Patrie, et ce que l'on entend dire de beau et de bien de cette terre toujours chérie nous touche autant que les compliments qu'un enfant entend dire à sa mère.

Nos lecteurs nous sauront donc gré de leur faire goûter un extrait de la vibrante éloquence tombée des lèvres du R. P. Coubé à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc.

Écoutez ce chant délicieux à la belle France telle que nous l'avons toujours connue et aimée :

“ Défendrez par ses puissantes montagnes, bercée par les trois mers qui chantent sur ses rivages, la France dort sous la coupole de son ciel bleu, offrant aux caresses du soleil son sol plantureux qui regorge de fruits et de troupeaux, ses froments dorés ondulant au loin sous la brise, et ses riantes coteaux où s'enflamme le sang de la vigne.

Pays enchanté et fleuri, terre du bon accueil et du sourire hospitalier, elle a entre autres prérogatives, celle de mettre un peu

de joie et de grâce dans ce bas monde : “ gaudium universus orbis ”.

Aussi les étrangers ne veulent pas mourir avant de l'avoir vue, et ils quittent leurs brouillards ou leurs plaines brûlées pour venir détendre et rafraîchir leur âme dans la paix de ses horizons lumineux. Non, vraiment, Dieu n'a ainsi traité aucun peuple : “ Non fecit taliter omni nationi ”.

Et pour que le moral de la France ne le cédât point à l'opulence du sol, Dieu lui a donné, avec quelques défauts à vaincre pour que la vertu ne lui fût pas trop facile, avec une nature toujours un peu jeune et parfois un peu folle, un cœur franc comme l'or, un esprit limpide comme le cristal, une âme harmonieuse comme la lyre, et ce caractère original et complexe fait de ce qu'il y a de meilleur dans le sang des races primitives, de bon sens romain, de gaieté gauloise et de bravoure franque, relevé par je ne sais quoi d'idéal et de chevaleresque dû à l'eau du baptême. Encore une fois, quel est le peuple que Dieu a ainsi doté ? “ Non fecit taliter omni nationi ”.

Aussi quand la grande nation, lasse de son repos, se lève et fait signe qu'elle va parler ou agir, le monde se tait pour écouter les beaux poèmes qui s'envolent de son âme ou de ses mains : poème de ses chevaleres et de ses entreprises merveilleuses, écrit avec du sang de héros ; poème de sa pensée, que disent des sages ou des bardes à la hape d'or ; poème de sa piété et de sa foi, que des saints et des saintes ont commencé dans ses vallons et qu'ils s'en vont achevant par toutes les routes du paradis.

Oh ! terre des grands souvenirs, ô toi que nous baisons avec amour et respect, ô patrie, patrie ! Quelle mère a été plus aimée que toi, plus aimée dans ses malheurs ? Quand tes fils, soldats, marins, missionnaires s'en vont au loin défendre la justice ou la foi, ils emportent ta douce image dans le repli le plus sacré de leur cœur ; et quand ils tombent, leur dernière pensée s'envole dans un dernier sanglot vers ton rivage adoré, et c'est ton nom, ô France, qui monte encore à leurs lèvres avec le flot de sang qui les étouffe. Non, ma mère, Dieu n'a donné à aucune patrie ta beauté et ton charme : “ Non fecit taliter omni nationi. ”

PÈRE COUBÉ.

Le découragement ne remédie à rien, ce n'est qu'un désespoir de l'amour-propre dépité.—FÉNÉLON.

Les Membres du Bureau Exécutif

M. THÉO. CYPHOT

Médecin en chef de l'Alliance Nationale

M. T. Cypihot est né à Montréal, le 26 avril 1860. Après avoir suivi les écoles élémentaires de cette ville, il entra au collège de Ste-Thérèse. Son cours classique terminé, il devint étudiant en médecine à l'Université Victoria et obtint son diplôme de docteur en 1880. Après un court séjour aux



M. THÉO. CYPHOT.

Etats-Unis il revint dans sa patrie et s'établit définitivement dans la ville de Ste-Cunégonde de Montréal, en 1882. Grâce à ses nombreuses qualités il s'acquit bientôt une bonne clientèle, dans cette florissante petite ville et il y devint rapidement populaire. En 1885, lors de la fameuse épidémie de la petite vérole, il fut nommé médecin de la commission locale d'hygiène et fit si bien son devoir que cette charge lui fut conservée jusqu'au mois de janvier 1899, alors qu'il a été élu échevin par acclamation. Entre temps, il occupa les postes honorifiques de juge de paix, commissaire pour la décision sommaire des pe-

tites causes, commissaire des écoles, et, l'année dernière, il était nommé Gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens de la province.

Grand admirateur du principe de la mutualité contemporaine, il prit une part considérable à l'établissement de l'Ordre Indépendant des Forestiers dans la partie ouest et la banlieue de Montréal, et il devint Haut Médecin de cet ordre, pour la province, en 1889. C'est au cours de ses relations avec les Forestiers que lui vint, comme à d'autres mutualistes à cette époque, la grande et patriotique idée d'une société de bienfaisance canadienne-française à taux fixes.

Il fit partie du comité de mutualistes qui après de longues et sérieuses études, fonda l'Alliance Nationale à la fin de l'année 1892. Nos compatriotes étaient enfin dotés d'une société qui les mettaient en mesure de faire une lutte courtoise, à armes égales, sur le terrain de la mutualité telle que comprise de nos jours.

Médecin en chef de notre société depuis sa fondation, M. Cypihot s'est entièrement dévoué aux intérêts de la mutualité en général et de l'Alliance en particulier. Rien ne l'a rebuté, les obstacles ne lui ont jamais fait peur, il a marché son chemin droit, en homme convaincu de la réussite de ses efforts et de l'excellence de son but.

Essentiellement pratique, d'une profondeur de vue admirable, d'une activité incessante et ordonnée il a contribué pour une large part aux succès de l'Association qui lui est chère à plus d'un titre et nous lui en devons le témoignage public dans cet organe.

LES JEUNES FILLES

Le cœur des vierges de vingt ans
Est inquiet comme la feuille,
Et tout leur cœur aspire et cueille
Les confidences du Printemps.

Le jour, aux parfums excitants
Du lilas et du chèvre-feuille,
Le cœur des vierges de vingt ans
Est inquiet comme la feuille.

Le soir, sur le bord des étangs,
Chacune rode et se recueille,
Et leur secret que l'ombre accueille
Fait sourire ou pleurer longtemps
Le cœur des vierges de vingt ans.

MAURICE ROLLINAT.

Coup d'œil sur la Mutualité Canadienne

En très grande majorité, les hommes vivent et font vivre leur famille du produit de leur travail quotidien. Malheureusement dans le cours de leur brève existence, ils sont exposés à bien des crises imprévues et indépendantes de leur volonté, qui les mettent temporairement ou définitivement dans l'impossibilité de travailler. Telles sont la maladie, l'invalidité, la vieillesse et enfin la mort. Lorsque le malade possède quelques économies, si la maladie ne dure pas trop longtemps, les conséquences matérielles de la crise ne sont pas très graves. Mais l'invalidité, la vieillesse rendent impossible tout travail ultérieur, et la misère entre à leur suite dans la maison où elle s'installe, pour ne plus en sortir. Quant à la mort du chef de famille, elle prive habituellement de toute ressource sa veuve et ses enfants en bas âge.

De tout temps la charité publique et privée s'est efforcée de venir en aide aux malheureux ainsi frappés par l'adversité. A mesure que la civilisation progresse, les hôpitaux, les hospices, les orphelinats se multiplient. La charité s'ingénie à varier ses formes et enfante chaque jour de nouvelles merveilles.

Mais si c'est pour tous les citoyens un devoir inéluctable que de secourir l'indigence imméritée, il est plus utile encore de ne pas la laisser naître. "Prévenir vaut mieux que guérir", dit la sagesse des nations.

L'action de la *prévoyance* doit toujours être préférée à celle de l'*assistance*, parce qu'elle agit au moment où il est temps encore d'éviter la catastrophe, parce qu'elle peut être proportionnée plus aisément aux besoins de chacun, et aussi parce qu'elle ménage la dignité humaine toujours compromise dans une certaine mesure par l'assistance publique.

Mais comment la prévoyance peut-elle rendre inutile l'intervention ultérieure de l'assistance publique et privée? D'une façon bien simple : en utilisant la mutualité, c'est-à-dire l'assurance.

L'une des principales causes de la cessation du travail, et, par suite, de la misère, c'est la maladie; non pas, bien entendu, la simple indisposition qui interrompt le travail pendant quelques jours, mais la maladie prolongée qui dure un, deux, trois mois et davantage. Heureusement, cette crise n'est pas très fréquente. Si donc un certain nombre de personnes se mettent en commun

et conviennent qu'elles verseront chaque mois une cotisation pour venir en aide à celles d'entre elles qui seront atteintes par la maladie, toutes ces sommes réunies produiront une forte recette mensuelle qui permettra de donner une indemnité aux malades. Et l'indemnité c'est le pain de la famille, et ce sont les soins nécessaires à son chef.

De même, l'association permet de garantir, moyennant une faible dépense, un capital raisonnable au décès du chef de la famille, ou de servir, quand a sonné l'heure du repos, une annuité viagère temporaire assez notable aux associés survivants.

Enfin, le même principe peut être appliqué aux infirmités qui atteignent certains d'entre nous et les rendent, avant l'âge, impropres à tout travail.

Toutefois, dans la pratique, la gestion des intérêts communs n'est pas toujours facile à exercer. Il faut régler promptement les indemnités dues aux maladies, aux infirmes, aux vieillards, aux héritiers des morts et répartir la dépense entre les autres associés, en la majorant des frais d'administration. Les associés généralement nombreux, ne peuvent guère surveiller efficacement leurs intérêts, et les frais croissent quelques fois dans d'énormes proportions, ou bien le pourcentage des décès augmente au delà de toute prévision, par suite du mauvais choix des *risques*.

C'est alors qu'interviennent les *sociétés de secours mutuels*, expression populaire de l'assurance et de la mutualité. Ces sociétés font appel à la solidarité humaine pour restreindre au strict minimum les cotisations qu'elles demandent à leurs membres, en échange d'une sécurité si précieuse. Leur gestion est aussi économique que possible, car leur administration est gratuite, et les employés rétribués constituent la rare exception. Le recrutement, les encaissements, la surveillance, la tenue des livres n'exigent plus ces frais importants qui grèvent nécessairement les sociétés financières.

Les avantages matériels ne sont d'ailleurs pas les seuls que les sociétaires retirent de leur adhésion.

Les sociétés de secours mutuels forment habituellement de grandes familles dont tous les membres sont animés de sentiments fraternels à l'égard de leurs collègues. Quand l'un d'eux est atteint par la maladie, l'infirmité ou la mort, ses collègues ne croient pas avoir rempli tout leur devoir en versant au malade, au vieillard ou aux héritiers du défunt les indemnités statutaires. Ils s'asso-

cient dans une large mesure au chagrin du malheureux obligé de renoncer à ses travaux habituels, au deuil de la famille privée de son chef; ils essayent d'atténuer ce chagrin, ce deuil par leurs visites, leurs encouragements, leurs bonnes paroles; ils accompagnent jusqu'à l'église et sa dernière demeure celui que la mort a frappé et lui assurent des funérailles décentes. Enfin, quand un membre est sans travail, ses collègues s'efforcent de faire cesser au plus vite ce chômage ruineux; bien des sociétés ont déjà créé des offices de placement gratuit pour leurs membres. Cet appui moral, dont les formes sont si multiples, double la valeur de l'appui matériel que les adhérents retiennent de l'association.

Il nous semble inutile de faire ressortir davantage la grandeur et l'importance du but poursuivi par les sociétés de secours mutuels. Si tous les petits travailleurs étaient mutualistes, l'assistance publique et la charité privée ne trouveraient plus leur emploi. Cet âge d'or est malheureusement encore bien loin de nous. Mais le développement de la mutualité canadienne est néanmoins si rapide qu'il a forcé l'attention du public, lente à s'éveil-

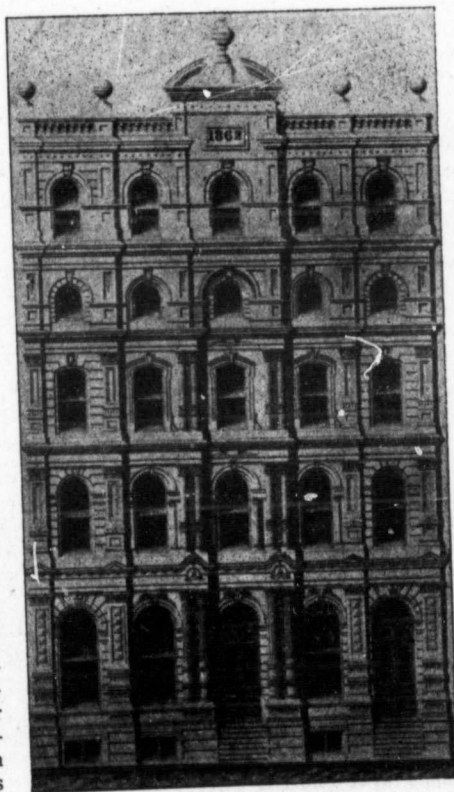
ler cependant en pareille matière.

La mutualité a donc atteint dans notre pays un développement considérable puisqu'elle englobe au moins 10 pour 100 de la population canadienne toute entière. Cette progression si rapide est d'un favorable augure et permet d'espérer que nous égalons bientôt l'Angleterre sur ce point. Les *Friendly Societies* de la Grande Bretagne

sont au nombre de plus de 30,000 et comptent plus de cinq millions de membres. Nous sommes évidemment encore bien loin de ces résultats merveilleux. Mais le mouvement mutualiste est d'hier, au Canada, et le chemin parcouru en si peu de temps autorise toutes les espérances.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à considérer les progrès de l'Alliance Nationale.

Aurait-il été possible, il y a quelques années, de prédire qu'une société de secours mutuels recruterait plus de 6,000 membres en six ans, dans la seule province de Québec, et parmi les membres d'une seule nationalité? Le fait est sans précédent et nous en dit plus long que toutes les considérations. Ayons donc confiance dans l'avenir et ne cessons pas de répandre la bonne semence tant que l'on n'aura pas achevé la conquête intégrale du monde des travailleurs. Ce jour-là, nous pourrions contempler notre œuvre avec satisfaction, car nous aurons contribué largement à asseoir sur des bases solides, l'existence de la race française en Amérique, en la mettant en état de réparer les maux inévitables qui assaillent, sans relâ-



LES BUREAUX DE L'ALLIANCE NATIONALE,
Edifice de la Banque Jacques-Cartier, côté est de la Place d'Armes.

che, l'humanité entière.

PROVERBES

Qui chôme jeûne.

Bon livre, bon conseil.

Vieux coton ne fait pas bonne toile.

Pour les Dames

Je lisais, ces jours-ci dans un journal de Springfield, les impressions de quelques femmes à propos de ce qui concerne ce fameux portefeuille de famille dont un certain nombre de maris veulent avoir le contrôle absolu, s'imaginant que la femme n'a aucun droit à partager avec eux ce contrôle, et lui refusant la satisfaction bien légitime pourtant, de diriger elle-même les dépenses ordinaires de la maison, ainsi que celles qui regardent ses besoins personnels, et ceux de ses enfants, toutes choses auxquelles un homme n'entend absolument rien.

Je ne veux pas ici, contester l'autorité du mari, que Dieu a établie lui-même. Mais ces quelques lignes que j'ai lues ne semblent pas un encouragement pour nous, jeunes filles, de bien nous empresser de quitter la douce tutelle de nos bons parents pour celle d'un mari que nous choisissons avec toute la fraîcheur de nos illusions pour lui consacrer notre vie entière, en lui offrant notre cœur et tous ses dévouements ; et j'ai été frappée en apprenant combien l'homme sait peu apprécier les services immenses qu'une femme aimante et dévouée n'est jamais lasse de lui rendre, pour peu qu'il sache respecter ses sentiments intimes en ne la considérant pas toujours comme un être inférieur et en ne s'imaginant pas que c'est lui seule qui fait marcher la maison et gagne tout dans le ménage.

Sans doute, les devoirs de la femme sont de stricte obligation, mais ceux de l'homme ne le sont pas moins, et celui-ci rencontrera d'autant plus de soumission et de dévouement de la part de la compagne qu'il a choisie pour la rendre heureuse, qu'il saura user du pouvoir que le Ciel lui a départi avec sagesse et mesure. Il n'a donc pas lieu de s'enorgueillir de ce qu'il croit sa supériorité puisque cela ne vient pas de lui et il ne doit pas, guidé par un sot orgueil, profiter de l'état de dépendance dans lequel Dieu place la femme pour manquer de justice envers elle par des exigences qui sont de nature à la blesser. C'est là une lâcheté indigne d'un homme d'honneur et qui possède quelques sentiments élevés, car si la faiblesse physique de la femme demande un protecteur, sa force morale et l'élevation de facultés requises par la grandeur et la noblesse de sa soumission, en font un être à part dans la création et une aide précieuse pour ce même protecteur. Une chose que l'homme devrait aussi comprendre, c'est que la seule puis-

sance de l'affection obtient plus que tous les pouvoirs de la terre. Oh non, la femme ne travaille pas pour des gages, car il n'en est pas qui pourraient la payer ; ce qu'elle fait, elle le fait par devoir, elle le fait par affection, pour celui qui sait gagner cette affection. Son cœur a aussi soif de tendresse, et cette tendresse de celui pour qui elle se dévoue la paie plus que ne saurait le faire tout l'or de l'univers. Mais voilà, l'homme ne comprend pas les trésors de dévouement et de tendresse qui remplissent un cœur de femme non plus que les délicatesses et les sensibilités de ce même cœur et il ne veut pas voir ce qu'il y a de blessant pour elle d'être obligée de lui demander chaque centins, dont elle peut avoir besoin ; encore s'il ne le donnait qu'à contre cœur ! Car il lui semble qu'elle n'a besoin de rien, ni pour elle ni pour ses enfants ; en cela, il n'est pas trop à blâmer, car il ne peut concevoir tous les détails que supposent ces choses, mais pourquoi ne pas lui prouver son affection en lui ouvrant librement sa bourse, avec la confiance qu'elle en usera avec discernement ? Il aurait tout à y gagner, car elle saurait, pour cela, l'aimer davantage et s'efforcer de lui plaire de plus en plus.

JACQUELINE.

Duels Américains

Une Revue anglaise a rassemblé un certain nombre d'histoires de duels célèbres. En voilà un qui est d'une agréable fantaisie. Dans un des plus récents duels d'Amérique, les deux adversaires décidèrent de jouer à pile ou face lequel des deux se ferait sauter la cervelle. Au jour dit, en présence de leurs témoins, ils tirèrent solennellement au sort. Le malheureux contre lequel la fortune s'était prononcée dit adieu à ses amis, et passa dans la pièce voisine, où il devait mettre fin à ses jours. Il emportait à cet effet un pistolet chargé. Les autres attendaient anxieusement, et les minutes leur semblaient longues. Enfin, une détonation retentit. Mais, au moment où tout le monde allait se précipiter pour relever le cadavre, on vit le prétendu mort faire son apparition, le pistolet fumant à la main, en s'écriant joyeusement : " Messieurs, je crois bien que je me suis manqué ! "

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.—VAUVENARGUES.

Pages Canadiennes

Les *Monographies de plantes canadiennes, etc.*, qui viennent de paraître, ont mérité à leur auteur cette appréciation flatteuse de M. Louis Fréchette : "C'est un beau et bon livre que vous venez d'ajouter à notre bibliothèque canadienne. Vos *Croquis champêtres* ont surtout un charme d'originalité qui me plaît beaucoup." Nous extrayons de cet ouvrage un des morceaux les plus caractéristiques du genre.

FLEURS SAUVAGES

Oh ! les fascinatrices fleurs sauvages ! évocatrices des doux souvenirs ! inspiratrices d'idylles tendres, elles m'attirent irrésistiblement, et je les aime comme on aime l'amante qui se montre à nous dans la splendeur de son entière beauté.

Si frères, si gentilles, dans les prairies ensoleillées, dans les sous-bois ombreux, elles apparaissent tour à tour, de mai à novembre, étalant avec coquetterie, cependant sans orgueil, leurs étonnantes parures multicolores et leurs multiformes d'une joliesse à faire rêver.

Et je m'attarde à les aimer longuement, et parfois leurs âmes de mignonnes créatures semblent me dire : "Nous sommes le sourire de la nature aux mortels, l'hymne d'adoration à l'Éternel."

Celui qui vous comprend, fleurettes humbles, superbes fleurs, ne peut manquer d'être l'homme au cœur bon ; car vous dissipez la tristesse, vous guérissez les maux, vous consolez les affligés, vous donnez la joie ; enfin, vous nous faites aimer la terre, de même que les étoiles — vos sœurs des champs de l'infini — nous font désirer le ciel.

O fascinatrices ! ô évocatrices ! ô inspiratrices ! croissez et multipliez, aimez et charmez !

E. Z. MASSICOTTE.

Pensées

Gloire au prêtre parce qu'il a le pardon ! Qu'il soit béni, parce que Dieu l'a fait l'aumônier de ses miséricordes et de son amour.

Heureux l'homme sur le bras de qui plusieurs se sont appuyés, et qui a soutenu sur son cœur les abattements et les défaillances de plusieurs.

Si ton épouse est esclave de la mode, tu seras esclave de ses caprices ; et l'inconsistante multiplicité de ses désirs multipliera tes soucis et appauvrira tes enfants.

Les parents qui entretiennent le corps de leurs enfants dans la mollesse préparent la ruine de leur âme, et les vices de l'homme ont plus d'une fois germé dans le berceau de l'enfant.

Il n'y a point de sacerdoce là où il n'y a point de tabernacle, ni de sacrifice ; et ceux qui ont nié le sacrifice ont détruit le sacerdoce ; et leur temple n'est plus qu'une maison ordinaire ; et leurs prêtres ne sont que des hommes ; et leur cœur ne peut plus aller apprendre à l'autel le sacrifice et les saints dévouements de la charité.

Oh ! qu'il est doux d'être riche quand le pauvre vous tend la main, quand la mère vient implorer votre compassion pour son enfant malade, quand l'orphelin vient vous prier de lui servir de père ! Comparez les ineffables jouissances de la charité avec ces plaisirs trompeurs qui vous distraient un moment, et ne vous laissent ensuite que le remords et l'ennui.

CH. DE SAINTE-FOI

Anecdote

Laissez-moi vous conter une bonne histoire qui vient d'Irlande. Un pauvre Irlandais colportait de porte en porte des petits chats qui venaient de naître. Afin de tenter un pasteur presbytérien, notre homme lui dit que c'étaient des *chats protestants*. Cette recommandation n'eût pas l'effet désiré et l'Irlandais dut remporter sa marchandise.

Quelques jours plus tard, le pasteur rencontra encore l'homme aux chats qui continuait à aller avec ses bêtes de maison en maison. Cette fois il était arrêté devant un presbytère et les offrait à la servante du curé comme *chats catholiques*. Le pasteur crut devoir intervenir : " Ah ! ça, Paddy, tu nous la baillés belle : l'autre jour tu m'as dit qu'ils étaient protestants." — " Ah ! Monsieur, alors leurs yeux n'étaient pas encore ouverts, mais aujourd'hui ils voient clair."

Quand le *désir* se montre, le bonheur s'en va.

Régler sa *dépense* sur son revenu ou les fruits de son travail, c'est sagesse.

Dépenser tout son revenu ou tous les fruits de son travail, c'est imprudence.

Dépenser plus que son revenu ou plus que les fruits de son travail, c'est folie, même un vol.—D. CARON.

Comment on fait Fortune

M. Russell Sage est le plus riche millionnaire, fils de ses œuvres, qu'il y a au monde. Sans autre capital que ses deux mains, sa tête et la situation de saute ruisseau chez un épicier new-yorkais, il a bien amassé une fortune de plus de 100 millions de dollars. C'est peut-être le plus gros entrepreneur de chemins de fer du monde. Il a le contrôle de plus de quarante lignes. Dans un article publié par lui dans le *Royal Magazine*, sur "Le secret de faire de l'argent", il dit :

"Le secret de faire de l'argent est si simple qu'il est à la portée de n'importe quelle personne d'intelligence moyenne. Il ne consiste en rien de plus difficile que la stricte observance de quelques règles de bon sens.

"On peut compter cinq principes fondamentaux sur lesquels doit reposer toute l'activité de quiconque veut avoir une brillante carrière. C'est l'honnêteté, la tempérance, la patience, l'exactitude absolue à quelques règles immuables, qui doivent dominer tant au bureau qu'à la maison. Il y a d'autres règles encore à observer selon le genre d'occupations adopté, mais les cinq principes ci-dessus dominant invariablement dans toutes les branches. Ces cinq principes sont le roc fondamental sans lequel toute fortune chancera infailliblement quelque jour et finira par s'effondrer.

"Il peut arriver qu'un homme fasse fortune en négligeant les principes immuables qui doivent régir le monde des affaires, mais comme Hooley et tant d'autres exemples frappants, sa fortune sera balayée quelque jour d'un coup.

"Pour amasser une fortune considérable et solide dans quelque branche de commerce, chacun doit joindre à sa stricte adhésion aux principes des affaires, d'abord un véritable amour de l'œuvre entreprise, deuxièmement, un esprit clair et bien équilibré, et en troisième lieu, l'indomptable résolution de surmonter tous les obstacles qui s'accumuleront devant lui à certains intervalles. "Toute affaire, toute profession est surchargée" lui crie-t-on. Certes, il est vrai qu'il y a aujourd'hui dans le champ d'action plus d'hommes qu'il n'y en avait il y a vingt-cinq ans, du moins en Amérique; mais d'autre part, le champ lui-même s'est agrandi sans cesse. Il y a toujours et partout quantité de places tout en haut.

"Je ne crois pas, règle générale, que l'instruction classique puisse nuire à nos enfants, mais je pense qu'en bien des cas c'est beau-

coup de tracas, beaucoup de temps et d'argent jetés à tous les vents. Si notre jeune homme veut se faire homme de loi ou d'église, ou écrivain, il est incontestable que l'instruction classique sera pour lui d'un très grand secours. Mais s'il a l'intention d'entrer dans les affaires, je ne vois pas en quoi elle peut le servir.

"L'instruction la meilleure est une instruction moyenne, fortifiée par l'habitude de la lecture d'ouvrages d'informations, des journaux et des revues, aux heures de loisir. Mettez le jeune homme à l'ouvrage dès sa sortie de l'école, et qu'il donne à la lecture ses soirées et ses dimanches."

M. Sage affirme que la malhonnêteté peut accumuler des richesses plus rapidement que l'honnêteté, mais tôt ou tard, le secret perçera, et alors, "c'est la fin de tout bonheur." On est haï des pauvres et méprisé des riches.

"La maxime si rabattue que "l'honnêteté est la meilleure des politiques" reste aussi vraie de nos jours qu'à la première heure où elle fut prononcée.

La soif excessive des plaisirs, plus que tout autre chose, a été une cause de ruine pour quantité de fortunes. Elle a détruit dans leur germe un nombre prodigieux de brillantes carrières."

M. Sage dit qu'une femme sympathique et intelligente est un précieux auxiliaire pour arriver à la fortune, il conclut en ces termes:

"Naturellement, tout le monde ne peut devenir millionnaire. Mais il est au pouvoir de chaque jeune ambitieux de réussir, avec le temps, à décupler un capital"

PFNSÉES

Chacun porte avec soi son auditoire ordinaire, et, involontairement, pense et parle pour lui.—G. ELIOT.

* *

Le plus sûr moyen de se débarrasser d'un fâcheux, c'est de lui prêter de l'argent.

P. L. COURRIER.

* *

Notre condition jamais ne nous contente, La pire est toujours la présente.

LA FONTAINE.

(*L'Ane et ses Maîtres*)

* *

Il n'y a rien d'extravagant et de ridicule qui n'ait été porté et reçu.

MME DE ST-CHAMOND.

Pages Etrangères

Aucun écrivain anglais n'a atteint une plus grande renommée d'*humoriste* que W. M. Thackeray, né à Calcutta en 1811 et mort à Londres en 1863 ; aucun autre n'a écrit d'études plus mordantes et fines, de récits légers plus caustiques sur les Anglo-saxons. C'est dans son *Livre des Snobs* principalement qu'il faut le voir dauber ses compatriotes, et non sans raison. Nous détachons ce portrait rapide du *snob* voyageur pour donner à nos lecteurs une idée du genre.

LE SNOB VOYAGEUR (1)

Brutal, ignorant, hargneux, tel le matamore anglais se montre dans toutes les villes de l'Europe. Lui, l'une des créatures les plus stupides qui soient sous le ciel, il va, foulant aux pieds l'Europe, bousculant tout le monde pour se faire de la place dans les musées et les cathédrales, entrant bruyamment dans les palais avec son uniforme de bougran. A l'église, au théâtre, dans les fêtes, au musée, jamais son attitude ne change. Faites passer devant ses yeux rouges mille ravissants tableaux, il ne bougera pas. Montrez-lui d'innombrables scènes de vie ou de mœurs pittoresques, rien ne l'affecte. Il va à l'église et traite les cérémonies de superstitieuses et de ridicules ; comme si son culte était le seul qui fût acceptable. Il va dans les musées, et se connaît moins en peinture qu'un décroeteur. L'art, la nature passent devant lui et pas un mouvement d'admiration ne lui dans ses yeux hébétés ! Rien ne l'émeut, si ce n'est quand un homme très robuste vient de son côté. Oh ! alors, ce rigide, cet orgueilleux, ce satisfait, cet inflexible snob anglais sait être servile comme un laquais et souple comme un arlequin.

THACKERAY.

Ce qu'on Gagne à Changer de Soutane

Un jeune vicaire des environs de Vannes, (France), étant allé dire la messe dans une chapelle voisine, rencontra une pauvre femme qui lui demanda l'aumône. Le jeune prêtre touché de compassion, regrettait de n'avoir pris aucun argent.

— Hélas ! ma bonne femme, dit-il, je n'ai point le sou sur moi.

(1) Snob se dit d'un individu qui respecte et admire ceux qui sont au-dessus de lui et qui méprise ceux qui sont au-dessous. Ce type se rencontre partout, mais il fleurit principalement dans le Royaume-Uni.

— Monsieur le curé, vous êtes si charitable et je suis si malheureuse ; voyez dans vos poches, la moindre chose me sera un grand soulagement.

Le prêtre tâta machinalement les poches de sa soutane et est bien étonné d'y sentir quatre pièces de cinq francs.

— C'est sans doute Dieu qui me les envoie, dit-il, et je ne puis en faire un meilleur usage que de les consacrer à une bonne action.

Il remit les vingt francs à la pauvre femme et la quitta tout en cherchant à deviner comment cette somme lui était venue. Lorsqu'il rentra à midi au presbytère, où il habite avec son curé, celui-ci lui dit :

— Mon chère vicaire, vous avez endossé ce matin ma soutane pour la vôtre.

Ces paroles expliquèrent le miracle. La servante avait brossé la veille au soir les deux soutanes et les avait changées sans s'en apercevoir. Les vingt francs venaient d'un enterrement que le curé avait fait dans la matinée et dont il avait laissé le produit dans sa poche.

Pour Ménager les Yeux

N'exposez pas les yeux à un vent froid.

N'essayez pas de travailler quand vous avez la lumière en face de vous.

N'ayez pas d'abat-jour de couleur sur les lampes ; faites usage du verre blanc ou taillé.

Ne passez pas d'une chambre chaude dans une atmosphère froide :

N'ouvrez pas les yeux sous l'eau en vous baignant le visage, surtout si c'est de l'eau salée ou alcoolisée.

N'exposez pas les yeux à une lumière trop vive, comme la lumière électrique, par exemple.

Ne vous fatiguez pas en lisant, cousant, ou faisant un travail quelconque à une lumière insuffisante.

Ne vous baignez pas les yeux, s'ils sont enflammés, avec de l'eau froide, ce qu'il faut au contraire, c'est employer de l'eau aussi chaude que vous pourrez la supporter.

Ne dormez pas vis-à-vis d'une fenêtre de manière que la lumière vienne vous frapper dans les yeux quand vous vous éveillez.

Veillez à ce que vos enfants ne soient pas couchés de façon à avoir, lorsqu'ils se réveillent le soleil sur le visage.

Rappelez-vous que les yeux sont les plus délicats et les plus précieux de nos organes, et que leur perte est irréparable.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législation de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, JUILLET 1899

Ça et là

N'essayez pas de débiner contre les sociétés sœurs, car elles ont toutes leur valeur. Gardez toute votre énergie pour la vôtre.

Notre médecin en chef, M. le docteur Cypihot, a représenté l'Alliance Nationale, aux fêtes de la Société St-Joseph de Burlington, le 4 juillet courant. Il se déclare enchanté de son voyage, et dit que nos compatriotes des Etats-Unis ont fait les choses de façon à mériter les félicitations des visiteurs.

Le cercle de Sainte-Martine, No 45, s'est uni à la succursale locale des Artisans Canadiens français pour organiser une série de fêtes et offrir un banquet au sympathique curé de leur paroisse, lors de ses noces d'argent, au mois de juin dernier. Les mutualistes ont travaillé avec ardeur et fraternité et le succès qu'ils ont remporté a été considérable. C'est un bel exemple que nos sociétés ont donné là et ils méritent que nous le notions.

C'est M. Eug. H. Godin, M. B. E. qui a représenté notre association aux fêtes du jubilé d'argent de l'Union St-Joseph de Sherbrooke, les 1er et 2ème jours de juillet courant. Les fêtes ont été magnifiques et dignes en tous points des zélés mutualistes qui les avaient organisées. On y a formé un comité chargé d'étudier les préliminaires d'une fédération des sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises, et il est à espérer qu'on arrivera à un résultat satisfaisant avant longtemps.

Le 29 juin dernier, MM. L. J. D. Papi-

neau, Secrétaire Général; Chs Duquette, membre du Bureau Exécutif; P. Bonhomme, organisateur général et J. N. E. Gélinas, assistant sec.-gén., se rendaient à Chambly pour instituer dans cette jolie localité un cercle de l'Alliance Nationale. Environ trente membres furent admis pendant cette séance au cours de laquelle MM. Papineau et Duquette dans quelques mots bien choisis adressés à l'assemblée, firent ressortir les principaux avantages de la mutualité, et surtout de la mutualité canadienne-française catholique, tel qu'elle se pratique dans notre Association.

Les officiers que ce cercle s'est choisis sont tous des hommes dévoués qui ont déjà acquis de l'expérience dans le fonctionnement des sociétés de bienfaisance. Sous leur habile direction, le cercle ne peut manquer de marcher dans la voie de la prospérité et du progrès.

L'Honorable C. A. Geoffrion

RÉSOLUTION DE CONDOLÉANCES

A une assemblée extraordinaire du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, tenue aujourd'hui, sous la présidence de M. l'échevin H. Laporte et à laquelle étaient présents MM. Jos. Contant, L. J. D. Papineau, Alf. St-Cyr, Th. Cypihot, M. D., E. H. Godin, Ars. Lavallée, Emile Hébert et Chs. Duquette, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par MM. Jos. Contant et E. H. Godin, appuyé par MM. Arsène Lavallée et Alf. St-Cyr, que l'Alliance Nationale a appris avec un profond regret le décès, survenu ce matin, de l'honorable C. A. Geoffrion ;

Que cette société perd dans la personne de cet honorable Monsieur, l'un de ses fondateurs les plus distingués en même temps que l'un de ses membres les plus éminents, qui, par le prestige de son nom et de ses talents, a contribué dans une large mesure à assurer à l'Alliance Nationale le rang qu'elle occupe et les succès qu'elle a obtenus ;

Que l'Alliance Nationale prend intimement part au deuil dans lequel cette mort plonge la nationalité canadienne-française ;

Que le Secrétaire Général soit chargé d'offrir à la famille du regretté défunt l'expression des plus vives sympathies de l'Alliance Nationale et de communiquer aux journaux une copie des présentes résolutions.

Montréal, 18 juillet 1899.

Jurisprudence Américaine

A TRAVERS LES CERCLES

PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS ET SUSPENSION

Le procès que Michel Ryan a fait au conseil suprême de l'A. C. B. M. des Etats-Unis, à Syracuse, mérite ici une mention spéciale, vu son importance pratique.

Le demandeur était l'héritier d'un membre défunt de la société de bienfaisance et réclamait \$2,000.

Plusieurs témoins certifièrent que les cotisations du défunt avaient été payées au secrétaire-archiviste de la succursale, trois semaines avant sa mort, vu que c'était la coutume depuis des années pour les membres de payer les cotisations au secrétaire-archiviste, tout comme au secrétaire-trésorier ; que quelques fois même la succursale avait payé les cotisations dues de ses fonds généraux. En octobre 1896, le dit Ryan avait payé \$5 en acompte, y compris les cotisations 15 et 16 et quelques cotisations arriérées que la succursale avait payée pour lui. Les comptes du secrétaire-financier, appelé comme témoin, démontrèrent que les dites cotisations n'avaient pas été payées, et qu'il n'avait pas reçu l'argent pour telle cotisation, d'aucune personne agissant au nom de Ryan.

La défense aussi démontra par le témoignage du Grand Secrétaire de l'Etat de New-York et les deux secrétaires de la succursale, que les avis des cotisations avaient été légalement publiés et expédiés tel que l'exige la constitution, et aussi démontra que d'après les lois de l'Association les cotisations doivent être payées au secrétaire-financier de la succursale ; qu'il était le seul officier autorisé à recevoir le dit argent ; que Ryan en prétendant avoir payé au secrétaire-archiviste, avait fait de ce secrétaire son agent et qu'en conséquence, cet homme n'était pas l'agent que l'Association a pour ce but, à moins qu'il put être prouvé que l'argent avait été remis au secrétaire financier. Cette preuve ne fut pas faite. Alors le Procureur Hynes demanda, lorsque la preuve fut terminée, un verdict en faveur de la défenderesse se basant sur la constitution et les procès-verbaux de l'Association, à savoir que James Ryan, au moment de sa mort, était suspendu pour non paiement des cotisations 15 et 16 et conséquemment ne pouvait pas participer aux fonds des bénéfices ; qu'une succursale subordonnée est obligée de suivre et d'obéir à la constitution et aux procès-verbaux de sa corporation, et ne peut obliger la corporation par aucun acte au delà de ses pouvoirs reçus, peu importe la coutume de la succursale de payer les cotisations pour les membres ou de recevoir telles cotisations de la part de quelqu'autre officier, telle coutume était en violation de la constitution et ne pouvait pas être considérée comme ignorance ou exception en l'absence de preuve que la défenderesse avait la connaissance de telle coutume et pratique.

La cour, après quelques moments de délibérations, refusa la demande d'un verdict, parce qu'elle y trouvait une question de fait quelle voulait laisser aux jurés.

Les avocats des deux côtés, pendant plus d'une heure et demie, discutèrent la cause pour le jury, et après la charge de la cour, le jury se retira.

Les représentants du peuple revinrent au bout de trois heures avec un verdict favorable à la société.

Mettez-vous à la place d'une famille dont le chef vient de mourir sans laisser aucune assurance. Pensez-vous réellement que vous voudriez être à sa place? Vous ne voudriez pas.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Le cercle Jeanne d'Arc, suivant l'exemple du Conseil Général, vient d'organiser un concours de recrutement.

Le but est de remplacer les membres qui ont été suspendus depuis l'an dernier et d'augmenter l'effectif davantage encore, si c'est possible.

Ce cercle, qui était le premier cercle de l'Alliance Nationale, a été devancé dans ces derniers temps ; l'on tient à ce qu'il reprenne le poste d'honneur qui lui appartient.

Le concours durera les mois de juin et juillet.

Les récompenses promises par le Comité de Régie de ce Cercle, sont :

1. Un blason de Jeanne d'Arc (bannière en soie), donné par M. Chs. Mathieu, notre président, à celui des membres qui aura présenté le plus de candidats admis pourvu qu'il en ait présenté au moins huit ;

2. Une coupe en argent donnée au suivant par le Dr C. A. Daigle, pourvu que le nombre des candidats admis ne soit pas inférieur à six ;

3. Une histoire de Jeanne d'Arc, beau volume relié, donné comme troisième récompense par M. Alcide Chaussé à celui qui aura fait admettre au moins quatre nouveaux membres ;

4. Les récompenses du Bureau Exécutif, savoir : 1. Un insigne du C. M. (\$100,000) à tout sociétaire qui aura présenté et fait admettre un membre du 1er mai au 30 juin 1899 ; 2. Un dollar pour chaque autre membre qu'il aura fait admettre dans le même intervalle.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Le cercle St-Charles, No 10, a sa réunion du 28 juin dernier, a adopté les deux résolutions suivantes :

1. Proposé par M. J. A. Trudel, secondé par M. l'échevin L. A. Jacques : Qu'un vote de condoléance soit offert à M. L. A. Rivet, avocat, à l'occasion de la mort de son enfant bien-aimé.

2. Proposé par M. J. B. Deschamps, appuyé par M. N. Bélisle : Que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille de M. L. A. Rivet ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-arch.

Montréal, 3 juillet 1899.

CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

A l'assemblée du cercle d'Argenteuil, No 84, tenue le 18 juin 1899 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, savoir :

Proposé par Isaïe Masson, secondé par Wilfrid Prévost : Que les membres du cercle ayant appris avec un vif regret la mort de Mme Noé Nadon, épouse de Noé Nadon, cordonnier, de Lachute, et membre du cercle offre à sa famille leurs sincères condoléances.

Proposé par Isaïe Masson, secondé par H. Potvin : que copie des présentes résolutions soit envoyées à la famille de M. Noé Nadon, ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

JOSEPH PRÉVOST,
Sec.-arch.

Lachute, 18 juin 1899.

ETAT FINANCIER CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Au 31 Mai 1899

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 avril 1899.....	\$141,026.52
Produit des Contributions de mai 1899.....	5,761.58
Intérêts.....	412.74

\$147,200.84

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	288.07
Par bénéficiaires de feu J. H. Mallette.....	2,000.00
Par bénéficiaires de feu J. Archambault.....	1,000.00
Par enquête <i>re</i> Réclamation.....	8.00
Par frais dépôt <i>re</i> Omer Langevin.....	5.00
Par balance au 31 Mai 1899....	143,899.77

\$147,200.84

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$143,899.77
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	1,120.39
Caisse Centrale des Malades....	78.70
	<u>\$145,098.86</u>
Moins Caisse Générale.....	1,034.76
	<u>\$144,064.10</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique	\$10,800.00
Corporation Episcopale.	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité	500.00
Prêts hypothécaires.....	114,700.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.	11,569.30
Argent en mains.....	28.23

\$144,497.53

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	433.43
--	--------

\$144,064.10

En foi de quoi nous avons signé,
L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er Juin 1899.

Certifié correct,
O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	2/2	Approuvé par Cercles.
Dugal Alp.....	S.F.	N.D.de Lourd	104	27 mars '99
Asselin Alph....	T.	"	104	27 " "
Ouimet J.A.M.A.	S.F.	Maisonneuve	61	5 mai " "
Riopel J. A.....	T.	"	61	2 juin " "
Lamarche Alf....	S.F.	Ste Anne de Bellevue...	7	26 " " "
Vanasse A. P....	S.F.	St Bernard...	103	26 " " "
Vanier F. P....	T.	St Jérôme...	15	28 " " "
Roy Ed.....	S.F.	St Ls Terrebonne	26	29 " " "
Thibaudeau Jo.	S.F.	Larocque....	25	29 " " "
Lacroix Willie..	T.	"	25	29 " " "
Bacon J. H....	S.F.	St Félix.....	41	1 juill. " "
Poirier Max....	T.	"	41	1 " " "
Lafontaine A....	T.	St Baathelemi.....	72	7 " " "
Sawyer Ed.....	S.F.	Ville-Marie..	5	11 " " "
Tourangeau A J	T.	"	5	11 " " "

Accusés de Réception

Montréal, 23 mai, 1899.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,
Veuillez agréer nos plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez mise dans le règlement de ma réclamation comme bénéficiaire désigné par feu Jos. Archambault, membre de votre société. Votre très obligé,
(Signé) ELZÉAR MIRAULT.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de l'Alliance Nationale.

Monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception de votre chèque au montant de mille dollars (\$1000) comme bénéficiaire du certificat de dotation No. 4262, dont feu Valmore Bourdon, mon époux, était titulaire. Vous remerciant de la promptitude que vous avez bien voulu apporter dans le règlement de cette réclamation,

Je demeure,
Votre etc.
(Signé) ARZÉLIE BOYER.

Montréal, 5 juillet 1899.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,
J'accuse réception de votre chèque au montant de \$1000 en paiement du certificat de dotation dont feu Ferdinand Dagenais, mon époux, était titulaire. Veuillez agréer mes remerciements pour le prompt règlement de cette réclamation et me croire, Votre bien reconnaissante,
(Signé) M. PHILOMÈNE BEAUDOIN,

NOUVEAU CERCLE

CHAMBLY, No 139.

Institué à Chambly, comté de Chambly, par M. L. J. D. Papineau, S.G.

Officiers élus : MM. l'abbé C. M. Lesage, P. Hon.; Jos. Bouchard, P.; J. E. P. Bertrand, V.P.; Jos. Trudeau, S.A.; Jos. Demers, S.F.; Michaël Hayes, T.; L. O. Bergevin, Md.E.; J. S. Taupier, Md.E. (adjoint); John Spedding, C.O.; U. Barré, I.

M. Adrien Brien a été suggéré comme Sb.P.G.

MORTALITÉ

No 78.—VALMIRE BOURDON, 35 ans, admis dans le cercle St-Joseph, No 1, le 30 juillet 1896, est décédé le 24 avril 1899. Cause : *Pneumonie*. Bénéficiaire : Arzélie Boyer, épouse. \$1000

No 79.—FERDINAND DAGENAIS, 50 ans, admis dans le cercle St-Henri, No 12, le 16 août 1893, est décédé le 29 avril 1899. Cause : *Tuberculose pulmonaire*. Bénéficiaires : Héritiers, \$1000.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

DES AULNAIS, No 25.—Institué à St-Roch des Aulnais, comté de l'Islet. Com.S., MM. A. M. Dechêne; Prés., Mag. Francoeur et Art. Francoeur, Per. et Md.E., F. X. Gosselin.

STE-PHILOMÈNE, No 26.—Institué à Ste-Philomène, comté de Chateauguy. Per., Constantin Lecavalier; Md.E., F. A. Pesant.

ST-ROMUALD, No 27.—Institué à St-Romuald, comté de Lévis. Md.E., M. R. Lambert.

CHATEAUGUAY, No 28.—Institué à Chateauguy, comté de Chateauguy. Per., Alph. Duranceau; Md.E., J. E. Marchand.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-dessous désignés les confrères dont les noms suivent :

MM. Adrien Brien, cercle Chambly, No 139; J. I. Lebon, cercle Ste-Marie de la Beauce, No 99.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles et bureaux de perception suivants :

MM. J. A. Lapière, cercle Sacré-Cœur; No 6; L. J. Barolet, cercle MonteBello, No 55; P. E. Pagé, cercle d'Argenteuil, No 84; J. M. R. Trudeau, cercle Garneau, No 118; L. O. Bergevin et J. S. Taupier (adjoint), cercle Chambly, No 139; F. X. Gosselin, B.P., Des Aulnais, No 25; F. A. J. Pesant, B.P., Ste-Philomène, No 26; M. R. Lambert, B.P., St-Romuald, No 27.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Quessel; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; T., A. B. Genand, 247 Richmond; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine; C.O., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; I. G. Surprenant, 83 Guy. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Montbriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., Alex. Doutré; Prés., J. B. Primeau; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Osc. Leduc, jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., B. Décarry; Prés., D. Rousse; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décarry; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., J. N. Marcell, 52 St-Vincent; S.A., E. Z. Massicotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., A. J. Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, au No 1157 rue St-Jacques.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; S.A., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 358 Amherst; Md.E., C. A. Lapière, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Chauré; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Oypihot. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., M. Havard, 233 Ste-Elizabeth; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeanotte, 235 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Ald. Guilhaunt; Prés., J. B. Meloche; S.A., Z. St-Pierre; S.F., T. St-Pierre; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Trou; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Chateauguy; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11.—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., L. E. Simouneau, 355 St-Jacques; S. F., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Md. E., Dr H. Hervieux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12.—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., Sév. Létourneau, 1900 St-Jacques; Prés., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; A. S., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, haut du Collège St-Henri.

No 13.—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14.—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb. P. G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Ganvin; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcille; Md. E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcell.

No 16.—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

Sb. P. G., Théo. Vernier; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. C. Frieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17.—CERCLE JOLETTTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19.—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Aug. Deschênes; S. A., Eug. Gadoury; S. F., Jos. Gadoury; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20.—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Foutres, 212 Ste-Hélène; S. A., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21.—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., J. Cloutier, 1 St-Simon; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2me et dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22.—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G., Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S. A., Emery Lamberge; S. F., et Md. E., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier vendredi, salle Bourgeault.

No 24.—NOTRE-DAME DELA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Oypihot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offi e du Substitut.

No 25.—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés., T. Bélanger; S. A., E. P. Bédard; S. F., Jos. Tubandeu; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26.—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., P. Joubert; Prés., Aug. Beauvoile; S. A., E. S. Mathieu; S. F., et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28.—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descoites; Md. E., A. E. Locavaiier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29.—CERCLE HOCELHAGA, Montréal

Sb. P. G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., et Md. E., J. H. Garceau, 164 Désery; S. A., W. Desiardins, 257 St-Germain; S. F., C.

Dignard, 31 Hudon. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31.—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Delamont; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P.; S. F., M. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vépres à la salle publique.

No 32.—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., J. A. Beauvilliers; S. A., et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md. E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vépres, à la salle.

No 33.—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S. A., H. C. St-Amour; S. F., C. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34.—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., Tel. Paquette; S. A., D. A. Daignault; S. F., Henri Lefebvre; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.

No 36.—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G., A. B. Baron; Prés., Clov. Laporte; S. A., J. C. Dauphinais; S. F., M. Jodoin; Md. E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37.—CERCLE CONTRECŒUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; S. A., H. Fortin; S. F., L. E. Charron; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier dimanche du mois, bureau de M. L. E. Charron.

No 41.—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., H. Ducharme; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42.—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Faquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Lefila, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44.—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., L. M. P. Bérard, 80 St-Gabriel; Prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; S. A., Emile Dumont, 10 Chambord; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45.—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb. P. G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Dautre; S. A., J. O. Michaud; S. F., Arm. McGowan; Md. E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46.—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G., et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier vendredi du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47.—CERCLE ST-EPIHEM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F., et Md. E., J. O. Ledou. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49.—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S. A., Jos. Fournier; S. F., A. E. S. Bourne; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50.—CERCLE ST-GULLAUME, Co Yamaska

Sb. P. G., M. Adgémire Béllis; Prés., D. Frigault; S. A., L. A. D. Gauthier; S. F., L. D. T. Vanasse; Md. E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. H. Hamelin, 228 Av. Létourneau, Maisonneuve; Prés., Ch. Mathieu, 253 Chamberst; S.A., J. A. Chaussé, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ième et 4ième mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., J. R. Dumouchel; Prés., A. N. Beaudin; S.A., C. Dérom; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., l'abbé M. O. Dufault; Prés., Zof. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Prés. Hon. l'abbé A. Brien, ptre, curé; Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., O. Bourgeault; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desoroy. Réunions, 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Laboursadière; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Fremblay; Md.E., Noël Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'École Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 O'Jamplain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Chagnon.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pître; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, salle Charron, encoignure rues Pont et Charles.

No 65—SD-FRS-XAVIER, l'Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., E. Cardinal; S.F., A. F. Grouin; Md.E., S. A. Loutin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés. Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascade.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G. et S.F., A. Beupré; Prés., J. D. Martineau; S.A., H. A. Gendron; Md.E., P. Lussier. Réunions, 25e jour du mois, salle des Forestiers.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F. et Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., G. L. O. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., Em. Benoit, 130 Boulevard; S.A. et Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis; S.F., Ch. Clément, 187 St-Timothé, Montréal. Réunions, 3e vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; Prés., T. Charpentier, 157 Papineau; S.A., Alf. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Orés. Dupuis, 101 Maisonneuve; Md.E., A. O. Daigle, 36 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Garsau, rue Maisonneuve, à 8 hrs p. m.

No 83—CERCLE ST-LAURENT, St-Laurent.

Sb.P.G., P. Cousineau; Prés., A. Jasmin; S.A. H. E. Trudeau; S.F., Z. Thérien; Md.E., E. lius Groulx. Réunions, 4e vendredi du mois, salle publique.

No 97—CERCLE BEAUPORT, Co Québec.

Sb.P.G., J. E. Girard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Terrien; S.F., E. C. Béard; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., Oct. Deloge, 120 St-Martin; Prés., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; S.A., Z. St-Jean, 3306 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 6 St-Laurent; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 230 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sb.P.G., Vitalien Villeneuve, 76 av. Dumont; Prés., Léon Désautels, 1449 St-Laurent, Mile End; S.A., G. D. Bourret, 352 Delorimier; S.F., F. C. Laberge, 129b Rachel; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 1er et 3me mercredis, à 8 hrs p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Ad. Bazin, 2001 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Louis Desrosiers, 2332 St-Jacques; Md.E., O. L. Létourneau, coin des rues Beaudin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis, No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., O. Robert, 1682 Notre-Dame; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 93 Chatham; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 5me mercredi du mois, salle Duverray, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Jos. Brisebois, 518 St-Antoine, St-Henri; Prés. et Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle; S.A., V. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 114 Atwater, St-Henri. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 45 rue Vinet.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; Prés., La. Boire, 2052 Labelle; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaudin; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, rue Beaudin. Réunions, 2ième et 4ième lundis, chez C. B. Lacasse, rue Beaudin.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Aug. Comte, 1051 Saint-Denis; Prés., J. L. Chailouf, N. Y. Life Bldg; S.A., J. H. Lefevre, 722 St-Laurent; S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredi, au Monument National.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

—SUR—

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurrieres et Fromageries.

{ L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.

{ La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage, et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

FONDÉE EN 1862 — BUREAU CHEF : MONTREAL.

Capital payé \$500,000
Surplus 260,000

DIRECTEURS :

Honorable Alph. Desjardins, président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Dumont Lavolette, G. N. Ducharme,
L. J. O. Beauchemin

Tancrede Bienvenu, gérant-général.
E. G. Saint-Jean, inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal, (Rue Ontario.)
" (Sainte-Cunégonde.)
" (Saint-Henri.)
" (Saint-Jean-Baptiste.)
Beauharnois, P. Q.
Valleyfield, P. Q.

Québec, (Rue Saint-Jean
" (Saint-Sauveur.)
Ste-Anne de la Pêrade,
Hull,
Fraserville,
Victoriaville,
Edmonton, (Alberta) T.N.O

DEPARTEMENT D'EPARGNE—Au Bureau Chef et aux Succursales

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

PARIS, Comptoir National d'Escompte de Paris
Le Crédit Lyonnais
NEW YORK, Bank of America
National Park Bank
Hanover National Bank
Chase National Bank
National Bank of the Republic

LONDRES, Comptoir National d'Escompte de Paris
Le Crédit Lyonnais
Glynn, Mills Currie & Co.
BOSTON, National Bank of the Commonwealth
National Bank of the Republic
Mer hants' National Bank
CHICAGO, Bank of Montreal

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Collections faites dans toutes les parties du Canada.